



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

tribunaux de grande instance

Question écrite n° 72516

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur les effectifs du parquet du tribunal de grande instance de Chambéry. En effet, alors que le nombre d'affaires à traiter par le parquet n'a cessé de s'accroître depuis dix ans et que de nouvelles charges ont été régulièrement créées nécessitant la présence d'un magistrat, les effectifs du parquet de Chambéry sont inchangés depuis le 1er janvier 1989. Il souhaite donc connaître les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour remédier à cette situation et éviter par là même une situation pouvant conduire à des dysfonctionnements ou obligeant le parquet à retarder le traitement de certains dossiers.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72516

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : justice

Ministère attributaire : justice

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 février 2002, page 538